

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**



**DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**REVUE DE DIRECTION DU TRÉSOR PUBLIC AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE
DE LA GESTION 2023**

RELEVÉ DES RECOMMANDATIONS

Golden Palace Hôtel

Grand-Bassam

Mardi 11 juillet 2023

Au terme des travaux de la revue de Direction du Trésor Public au titre du premier semestre de la gestion 2023, les participants ont adopté **26 recommandations** ainsi qu'il suit :

- 1- Mettre en place un Comité chargé de l'opérationnalisation de la signature électronique ;
- 2- Présenter, en réunion du Comité de Direction, l'état d'avancement des travaux relatifs à l'opérationnalisation du Système Unique de Gestion des Finances Publiques (SUGEFP) et mettre en place un Comité dédié ;
- 3- Mener une étude de faisabilité relativement à la demande de nomination de 134 Agents Comptables auprès des Etablissements Publics Hospitaliers Nationaux, dans le cadre de la mise en œuvre du Décret n° 2021-756 du 1^{er} décembre 2021 portant création des dites structures ;
- 4- Présenter l'état d'avancement du SyGACUT version 3, en réunion du Comité de Direction ;
- 5- Mener la réflexion sur les perspectives liées au projet « Compte Unique du Trésor (CUT) » et le nouveau cadre de gouvernance du CUT ;
- 6- Procéder à l'élaboration de Plan de Continuité des Activités (PCA) par Processus dans le cadre de l'implémentation du PCA global du Trésor Public ;
- 7- Procéder à la mise à jour de l'applicatif « Baobab », au plus tard à fin septembre 2023 ;
- 8- Finaliser le call center unique et intégré, à la date butoir de fin décembre 2023 ;
- 9- Mettre en œuvre les recommandations issues de l'enquête de satisfaction globale, avant fin septembre 2023 ;
- 10- Réactiver les comités paritaires sectoriels et tenir des rencontres trimestrielles avec les PIP ;
- 11- Rendre opérationnel l'applicatif QUALIPRO, au plus tard à fin septembre 2023 ;
- 12- Mettre en place un plan de renforcement des capacités du personnel en charge des activités de vérification au sein de l'Inspection Générale et Audit du Trésor ;
- 13- Faire une présentation, en réunion du Comité de Direction, sur l'évaluation du traitement des non-conformités et l'efficacité des mesures correctives ;
- 14- Mettre en place un comité de réflexion sur les pièces justificatives des transferts comptables, l'apurement des chèques rejetés et les CIP non régularisés ;
- 15- Faire une communication, en réunion du Comité de Direction, sur l'état de mise en œuvre des directives communautaires en matière de droits constatés et de bilan d'ouverture ;
- 16- Faire une présentation, en réunion du Comité de Direction, sur l'évaluation de SIGCOT et de SIGEPN ;
- 17- Présenter le 3^{ème} Programme Economique et Financier de la Côte d'Ivoire, en réunion du Comité de Direction ;
- 18- Accroître le nombre d'études réalisées par les Processus et Directions du Trésor Public ;

- 19- Procéder au lancement officiel de la Cellule d'Intelligence Economique et Financière et présenter le bilan d'activités de ladite Cellule ;
- 20- Procéder à la mise à jour des applicatifs REM et RESH et leur interfaçage, avant fin décembre 2023 ;
- 21- Procéder à la révision des plans types de construction des postes comptables ;
- 22- Déterminer les critères d'évaluation de chaque responsable technique de chantier de construction du Trésor Public ;
- 23- Procéder à l'évaluation et à la réhabilitation du circuit électrique des postes comptables en souffrance, notamment celui de la Trésorerie Générale de Bouaflé ;
- 24- Concevoir et diffuser un module de formation sur les réflexes primaires de sécurité, à l'intention du personnel du Trésor Public ;
- 25- Instaurer, au titre du tableau de bord du PS6, des indicateurs de performance sur la mise en œuvre des principes d'Hygiène au sein des services du Trésor Public ;
- 26- Finaliser les travaux relatifs à la mise en conformité du Trésor Public à la norme sur la protection des données à caractère personnel.

Fait à Grand-Bassam, le mardi 11 juillet 2023.

La Revue de Direction